

Fiche d'approfondissement du séminaire de Dakar n ° 10

Sécuriser le crédit à l'agriculture par le « crédit stockage » ou warrant agricole

Sources : Séminaire de Dakar, travaux de l'ATP Cirad-Cerise et Espacefinance

- *Bulletin mensuel d'information sur Pole Microfinancement (13/02/01, rédigé par le Gret)*
- *Travaux de J.Coulter (Voir Biblio en fin de fiche)*
- *Séminaire de Dakar : contribution des CECAM de Madagascar*
- *Travaux CIRAD- CERISE ATP Financement de l'agriculture : Etude de cas sur les CECAM de Madagascar*

Le "crédit-stockage" ou warrant agricole (en anglais "warehouse receipt financing" ou "inventory credit") est une innovation explorée par des projets de développement et repris par la microfinance. Elle vise à sécuriser le crédit à des agriculteurs, en s'appuyant sur des contrats de stockage.

Quel en est le principe ?

Les petits agriculteurs vendent habituellement leurs produits pendant la période de soudure juste avant la récolte et stockent leur production nouvelle jusqu'à la soudure suivante, au moment où les prix et le potentiel de bénéfice sont optimaux. Cependant, du fait de techniques de conservation ou de séchage inappropriées, de mauvaises conditions de stockage et/ou de besoins impératifs de trésorerie, les petits producteurs sont parfois privés de cette marge de manoeuvre. Le 'crédit-stockage' leur offre la solution suivante : en stockant leurs produits dans un entrepôt fiable jusqu'à ce que leur cours augmente, et en utilisant ces produits comme garantie, les petits agriculteurs peuvent accéder à des ressources financières avant de vendre leur production. Selon les modalités du système, celui-ci offre également une sécurité alimentaire aux paysans qui peuvent prélever de quoi subsister sur leur stock pendant la période de soudure.

Le dispositif n'est pas sans rappeler le concept des banques de céréales. Celles-ci sont apparues il y a une trentaine d'années avec le constat que le système de stockage familial dans les villages était insuffisant pour assurer la sécurité alimentaire, en particulier lors de mauvaises années. Elles consistent en des groupements de producteurs dont le but est d'organiser conjointement le stockage et la répartition des réserves de sécurité. L'objectif premier n'est donc pas tout à fait le même, dans la mesure où le 'crédit-stockage' est motivé par un objectif économique et non prioritairement par la sécurité alimentaire. Après une période initiale d'euphorie cependant, l'utilité des banques de céréales a fait de plus en plus l'objet de débats virulents et dans la pratique la plupart ont effectivement rencontré des problèmes de gestion majeurs. Faible utilisation des capacités, comptabilité incomplète, malversations et pertes considérables ont notamment conduit leurs opposants à pointer le défaut de professionnalisme dans la gestion et la non rentabilité comme obstacles majeurs. A ce titre, le système de crédit-stockage – qui fait intervenir trois parties, dont un entreposeur professionnel souvent indépendant – peut apparaître comme une alternative aux expériences malheureuses de banques de céréales.

Fonctionnement du crédit stockage

1/ Dispositif

Le dispositif de 'crédit-stockage' fait habituellement intervenir trois parties : la banque, l'agriculteur et l'entrepôseur. L'agriculteur identifie un entrepôt et y porte ses produits pour les y stocker. Le responsable de l'entrepôt procède à une évaluation de ses produits et lui remet un reçu certifiant le dépôt et indiquant le volume et la qualité des biens entreposés. L'agriculteur peut ensuite utiliser le reçu comme garantie pour solliciter un prêt auprès d'une institution financière, banque ou IMF. Celle-ci fixe le montant du prêt en fonction de la valeur marchande estimée des marchandises. Le prêt est très souple puisqu'il peut être utilisé par l'agriculteur pour financer le développement de son activité, rembourser des dettes, ou pour toute autre raison. Certains entrepôts sont en libre accès, auquel cas le producteur peut retirer ses produits à tout moment, et d'autres fermés, l'agriculteur ne pouvant pas accéder à ses produits avant une date prédéterminée. S'il retire ses produits, le producteur doit rembourser la banque - principal et intérêts - et payer les frais de stockage à l'entrepôseur.

2/ Différents types d'entrepôts

Il existe différents types d'entrepôts. Chaque type propose un ensemble différent de garanties et de services à ses clients. Les cinq principaux types sont les suivants :

- * Entrepôts publics : ouverts à tous sans condition. Tout producteur agricole peut stocker ses produits dans un entrepôt public.
- * Entrepôts spécialisés : entrepôts gérés sur le site d'une autre activité (filature de coton par exemple)
- * Entrepôts à clé double : la banque et le déposant exercent ensemble le contrôle sur l'entrepôt (chacun possède une clé et il faut les deux clés pour ouvrir le dépôt)
- * Entrepôts autogérés ou à clé unique : le déposant a tout contrôle sur son stock. Habituellement une supervision est exercée par la banque ou l'IMF
- * Entrepôts commerciaux : l'entrepôseur commercialise les biens en stock au nom du déposant.

Un exemple : le crédit stockage dans les Greniers Communs Villageois (GCV) des CECAM de Madagascar

Le réseau mutualiste des CECAM de Madagascar propose un produit de crédit court terme garanti sur un stock de récolte, le crédit Grenier Commun Villageois (GCV).

Compte tenu du calendrier agricole malgache, les récoltes de paddy sont concentrées sur trois mois environ. A cette saison, les capacités de transport et de paiement des commerçants sont très inférieures à l'offre des agriculteurs. Six mois plus tard, les prix flambent dans une proportion qui varie de + 40 à + 130% sur les dix dernières années, avec toutefois une tendance à la réduction de cette amplitude, particulièrement marquée depuis 1999, suite à la libéralisation des importations qui s'avèrent très concurrentielles). La plupart des petits agriculteurs, en situation d'insécurité alimentaire sont alors contraints d'acheter du riz alors qu'ils ont vendu leur paddy à la récolte pour se procurer les ressources monétaires nécessaires aux dépenses sociales qui interviennent après les récoltes (fêtes traditionnelles, mariages, circoncisions, exhumations, ...).

Les paysans stockent leurs produits dans un local, qui peut être une pièce de la maison d'un membre qui participe au stockage, ou un local construit spécifiquement. Ce stock nanti (warrantage) constitue une garantie mutuelle qui permet à la CECAM d'octroyer un prêt individuel à chaque membre du groupe. Le crédit n'est pas formellement dirigé, même si les emprunteurs sont encouragés à financer ainsi un élevage de cycle court ou une

culture de contre saison. Le montant prêté par kilo de paddy stocké est compris entre 50 et 75% de la valeur du stock à la récolte. Le remboursement, 5 à 8 mois plus tard, avec un intérêt de 2,5 ou 3% par mois, est facilité par la progression des prix entre la récolte et la soudure, laissant aux agriculteurs une valeur ajoutée nette par le stockage et le crédit de 25 à 80%. Jusqu'à la campagne 1998, le réseau fournissait le matériel pour sécuriser le stockage (vol, détériorations) : serrures, piton, mort-aux-rats, Depuis, le conditionnement est à la charge des « membres-stockeurs ».

Outre son intérêt économique évident, ce service contribue à maintenir dans les villages des stocks de riz qui contribueront à réguler le marché local et à faciliter la sécurité alimentaire des ruraux.

Le crédit GCV ne présente pratiquement aucun risque pour le système financier (en dehors du vol, de l'incendie et de la détérioration des produits stockés), la garantie étant physiquement bloquée dans les « greniers » et représentant un montant supérieur au montant du prêt octroyé. Cependant, son extension dans une zone donnée pourrait s'accompagner d'une baisse des prix au moment du déstockage. Ainsi en 1999, pour la première fois, la plus-value n'a été que de 20% car la baisse du prix mondial du riz et la libéralisation des importations ont conduit à un fort tassement des cours de soudure (Fraslin, 2000).

En 2000, le réseau a octroyé près de 6 milliards de crédit GCV. Celui ci représente 23% du portefeuille des CECAM. Parmi l'ensemble des crédits, c'est celui qui bénéficie durablement des meilleurs taux de remboursement.

Avantages et inconvénients

Comme tous les types de microcrédits, ce dispositif présente à la fois des avantages et des inconvénients pour l'IMF d'une part, et pour le client d'autre part.

A/ Pour l'IMF

****Les avantages pour l'IMF sont :**

* Une protection contre le risque : ce type de garantie qui présente une valeur marchande élevée est attractive pour les IMF, notamment lorsqu'elles prêtent à de nouveaux clients pour lesquels elles ne disposent pas d'historique de crédit.

* Une moindre variabilité saisonnière des prix : le système de crédit-stockage a pour effet de lisser les variations saisonnières du cours de certains produits sur l'année.

* Le degré de liquidité de la garantie : contrairement aux propriétés foncières ou à d'autres formes de garanties, la garantie constituée par le stock est liquide. Elle peut être rapidement convertie en liquidités auprès d'une banque ou sur le marché.

****Inconvénients :**

* Rentabilité : l'expérience a montré que certains programmes de crédit-stockage contribuent à lisser le cours des produits. Lorsque la méthodologie lie le montant du prêt à la valeur marchande des produits, la baisse du prix entraîne la diminution du montant de prêt auquel peut prétendre le producteur, et du montant d'intérêts collecté par l'IMF.

* Gestion de l'entrepôt : le système ne peut fonctionner que s'il existe des entrepôts sûrs et bien gérés. Une IMF peut créer ou gérer un entrepôt, mais l'expérience a montré que ce cas de figure est rarement viable. L'IMF doit en outre ajouter le coût de gestion de l'entrepôt au prix de ses services.

B/ Pour le producteur

****Avantages :**

* Rentabilité : le système permet aux petits producteurs de différer la vente de leurs produits, ce qui leur permet de profiter des hausses de prix et d'obtenir des liquidités au début de la saison de moisson.

* Transparence des prix : un des effets du système est d'amener les groupes de producteurs à établir les prix avec l'entrepouseur sur la base de la valeur marchande du produit. Les producteurs sont régulièrement tenus au courant de son évolution et contribuent à fixer les prix au lieu de les subir.

* Sécurité alimentaire : les producteurs peuvent convertir leur épargne en " rachat " leurs produits à l'entrepouseur pour leur consommation courante pendant la saison creuse, lorsque la nourriture est chère.

**Inconvénients :

* Spéculation : le système favorise le comportement spéculatif des petits producteurs. Ceux-ci ont tendance à attendre que les prix atteignent leur point culminant pour vendre leurs produits afin de maximiser leurs bénéfices. Mais lorsque le point culminant est atteint, le flux de marchandises déversées sur le marché fait immédiatement chuter le prix. Les producteurs peuvent ainsi se retrouver avec plus de la moitié de leur stock à vendre au prix le plus bas. Au total, ils sont perdants.

* Mauvaises techniques de séchage ou de conservation : c'est particulièrement vrai dans les zones rurales, où les technologies sont inexistantes ou trop chères. Les produits stockés sont soumis au risque de vol ou de dégradation. De même l'approvisionnement en produits chimiques nécessaires à la conservation n'est pas toujours fiable.

* Transport des marchandises : représente un coût supplémentaire pour le producteur. Dans les zones rurales où les camions et le carburant sont chers et difficiles à obtenir, le transport des marchandises jusqu'au village voisin ou à la ville la plus proche peut poser un réel problème.

Quels sont les éléments du succès ?

Les expériences menées au Ghana, en Afrique du Sud et dans d'autres pays africains ont déjà permis de tirer quelques enseignements sur ce système. Au Ghana, l'organisation TechnoServe mène un programme de crédit-stockage depuis dix ans. Pour elle, l'IMF doit intégrer les éléments suivants à sa stratégie :

- Comprendre les cycles de prix annuels et suivre de près les prix du marché pour connaître la valeur réelle du produit stocké
- Identifier des acheteurs suffisamment tôt pour connaître leurs besoins en qualité et en quantité quand débute la saison
- S'assurer que le producteur traite correctement ses produits
- Minimiser le risque en limitant le stockage à une période spécifique et avec des règles de tarification claires
- Contrôler la qualité des céréales
- Mettre au point des accords de vente détaillés donnant des indications spécifiques sur la tarification, l'emballage, la qualité, le lieu de livraison et la durée du contrat
- Garantir une communication interne claire et complète
- Surveiller la politique et les actions du gouvernement dans le secteur

Dans les zones rurales d'Afrique, le crédit-stockage présente de réels avantages pour les producteurs et les IMF. Les producteurs peuvent avoir accès à des facilités de stockage, qui leur permettent de maximiser leurs profits. L'utilisation des stocks comme garantie minimise

les risques pour l'IMF et lui permet de servir un segment de clientèle qu'elle n'aurait peut-être pas touché sans cela. Le système soulève aussi des problèmes, comme les comportements spéculatifs. Par ailleurs, les expériences de TechnoServe au Ghana et du ministère du Développement rural au Niger montrent que le dispositif de crédit-stockage est plus adapté à des groupes organisés de producteurs qui ont un poids collectif sur le marché, qu'à des producteurs individuels. Enfin, ce type de système est parfois victime de son propre succès. Au Ghana, le programme de crédit-stockage de TechnoServe a connu un tel succès que d'autres institutions, dont le gouvernement ghanéen, ont investi le marché. Cela a eu pour effet d'augmenter considérablement le volume de maïs sur le marché au moment de la période " normalement " creuse et fait chuter le prix et les bénéfices des producteurs.

Pour en savoir plus :

* Pour plus de détails sur les expériences ghanéenne, nigérienne et malgache :

- " Warehouse Receipts : Financing Agricultural Producers ", Technical Note N°5, MBP, octobre 2000 (en ligne sur le site MIP à <http://www.mip.org/pubs/mbp-res.htm#rf>)
- Les CECAM de Madagascar : une Institution Mutuelle de Crédit Agricole. A la recherche d'une réponse appropriée aux besoins spécifiques des agriculteurs. J.H.Fraslin, FERT , Octobre 2001
- Dans quelles conditions la microfinance peut-elle financer l'agriculture. E.Wietzke. ATP CIRAD-CERISE/Cnearc Montpellier, 1999.

*Sur les banques de céréales :

Günther D., Mück O., " Les banques de céréales ont-elles fait banqueroute ? ", GTZ, 1995 (en ligne sur le site de la FAO <http://www.fao.org/inpho/vlibrary/gtzhtml/x0074f/X0074F00.htm#Contents>)

*Sur le crédit-stockage :

- Coulter J., Shepherd A.S., " Inventory Credit, An Approach to Developing Agricultural Markets ", FAO, 1995 (présentation à http://www.nri.org/Themes/mfe_pub19.htm)
- Coulter J. et Norvell N., " The Role of Warehousing in Africa : Lessons from Four Continents ", Actes du séminaire UNCTAD à Lyon, 1998
- Kwadzo G., " Inventory Credit : A Financial Product in Ghana ", préparé pour la conférence Advancing Microfinance in Rural West Africa, Bamako, février 2000.
- Coulter J. et Onumah G., " The expansion of Warehouse Receipt Systems in Africa ", in MFE Newsletter, n°1, sept. 2000 (http://www.nri.org/Themes/mfe_nl1-1.htm)